Les dénominations du Léman en français

Autor(en): Bossard, Maurice

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université

de Lausanne

Band (Jahr): 3 (1960)

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-869912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

LES DÉNOMINATIONS DU LÉMAN EN FRANÇAIS

L'article « Léman » du Dictionnaire historique du canton de Vaud commence par énumérer les divers noms que ce lac a reçus à travers les siècles. On y lit, entre autres, qu'en 1538, l'historien Tschudi parle du Losannersee oder Genfersee et que la dénomination lac de Genève est attestée depuis 1570. Le Dictionnaire historique et biographique suisse, dans son article Lac de Genève, complète ces renseignements en nous disant qu'au II^e siècle de notre ère, Antonius appelle le Léman lacus Lausonius et que la carte de Peutinger porte lacus losanete. Il ajoute encore qu'il semble que la désignation de lac de Lausanne ou Lozanne ait prévalu au moyen âge; malheureusement, aucune citation ne vient appuyer cette supposition. Quant à lac de Genève, selon cet ouvrage, son apparition remonte au XVIe siècle.

Comme on le voit, tous ces renseignements sont assez vagues, spécialement pour la période médiévale où aucun texte français n'est cité. Il n'y a pas là de quoi nous étonner, puisqu'aucune étude approfondie n'a jamais été faite sur les noms du Léman et sur la lutte que se sont livrée lac de Lausanne, lac de Genève et lac Léman ou Léman. Ayant parcouru un certain nombre de textes, généralement mal connus, où notre lac se trouve mentionné, je crois être aujourd'hui à même de préciser les grandes phases de cette lutte. Examinons, tout d'abord, séparément, les attestations recueillies pour chacune des trois dénominations.

Lac de Lausanne: Correspondant au lacus Lausonius d'Antonius, cette dénomination apparaît aux environs de 1250 déjà. En effet, selon l'Histoire de Merlin¹, c'est sur les bords du lac de Losane que le roi Arthur, en voyage pour Rome, eut à livrer un dur combat. Vers 1400, un Lorrain, le seigneur d'Anglure, racontant son

¹ O. Sommer, The Vulgate Version of the Arthurian Romances; Washington, 1908-10, t. II, pp. 441 et 442.

pèlerinage en Terre sainte, parle du lac de Lozanne 1. En 1412, apparaît à Fribourg² la première attestation suisse en langue française que j'aie pu trouver. A ma connaissance, le terme de lac de Lozanne apparaît en Savoie postérieurement à 1462 3. La forme lac de Losenne, intéressante puisque Lausanne y est écrit sous la forme qu'il a gardée en patois (Lozenâ), se trouve chez l'astrologue Simon de Phares 4 qui écrivit vers 1500, après avoir fait deux séjours dans notre pays. Dès la fin du XVe siècle, et durant tout le suivant, les attestations abondent; elles proviennent surtout d'historiens 5 et de naturalistes 6; elles sont vaudoises, savoyardes, françaises et même genevoises. Pourtant, cette période de prospérité prend fin avec le XVIº siècle. En effet, si le Thresor de la langue françoyse de Nicot mentionne encore en 1606 le lac de Lausanne, le XVIIe siècle verra ce terme mourir de sa belle mort, la dernière attestation que j'aie pu relever datant de 16447. Au XVIIe siècle, triomphe la dénomination lac de Genève 8.

Lac de Genève: Cette locution remonte, pour le moins, au début du XV° siècle; en effet, je la rencontre déjà en 1418 dans un compte savoyard 9. En 1466, c'est à Saint-Claude (Jura) que je la trouve mentionnée 10. A cet emploi, qui semble assez localisé, va

¹ Le saint voyage de Jérusalem du seigneur d'Anglure publ. par F. BONNARDOT et A. LONGNON; Paris, 1878, p. 101. Ce texte avait déjà été vu par F.-A. Forel (Le Léman; Lausanne, 1892-1902, t. III, p. 307), mais le D. H. V. et le D. H. B. S. l'ont passé sous silence.

² Recueil diplomatique du canton de Fribourg; Fribourg, 1839-1877, t.VII, p. 243.

³ Chroniques de Yolande de France, documents inédits recueillis et mis en ordre par Léon Ménabréa; Paris, 1859, p. 259.

⁴ Recueil des plus célèbres astrologues et quelques hommes doctes faict par Simon de Phares au temps de Charles VIIIe publ. par E. Wickersheim; Paris, 1929, p. 139.

⁵ Jean Lemaire de Belges, Sébastien Munster, Guillaume Paradin, François Bonivard, Sleidan, Pierrefleur, sans oublier le pamphlet intitulé: Passevent parisien répondant à Pasquin Romain, réimprimé sur la 3º édition (Paris, 1556); Paris, 1875, p. 81.

⁶ Rondelet, Histoire entière des poissons; Lyon, 1558, t. II, p. 112 et ss.: lac de Lozanne.

⁷ Louis Coulon, Les Rivières de France; Paris, 1644, t. II, pp. 10 et 11.

⁸ En 1766, la carte de Rizzi Zannoni parle encore du lacus Lemanus, Lausonius, vulgo lac de Genève; il s'agit là évidemment d'un archaïsme. En revanche, la désignation allemande Losanner See semble avoir existé encore au XVIIe siècle (voir carte: das Wiflispurgergow, Gerardo Mercatore auctore qui porte en bas la mention Guilhel. Blaeu excudit).

⁹ Compte de J. Lyobard, secrétaire de Marie de Bourgogne dans: M. BRUCHET, Le château de Ripaille; Paris, 1907, p. 317.

¹⁰ Dom P. Benoit, Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude; Montreuil-sur-Mer, 1890-1892, t. II, p. 207.

succéder, dès le XVI° siècle, un usage beaucoup plus général. Souvent, lac de Genève sera employé simultanément avec lac de Lausanne; c'est le cas chez Jean Lemaire de Belges 1, Bonivard 2, Sébastien Münster 3 et Paradin 4. Dès le siècle suivant, lac de Genève règne à peu près seul; Léman, comme nous le verrons, ne lui faisant une forte concurrence qu'à partir du XIX° siècle. De cette période d'hégémonie provient la survivance des traductions en langues étrangères comme l'allemand: Genfersee; l'italien: lago di Ginevra; l'anglais: lake of Geneva.

LÉMAN: A lire le Dictionnaire historique du canton de Vaud, on pourrait croire que, sous sa forme française, Léman n'est qu'une reprise faite au XIX^e siècle du latin lacus Lemanus. Il en est, pourtant, bien autrement. En effet, si je n'en ai trouvé aucune mention antérieure au XVI^e siècle et si, comme je le pense, personne au moyen âge parmi le peuple n'utilisait ce terme, néanmoins, Léman apparaît dès le XVI^e siècle. En 1529, Bonivard⁵ parle du lac Lemanne; mais, pensant sans doute que son lecteur pourrait être emprunté, il ajoute « qu'est notre lac de Genesve ». Pour lui donc, il s'agit d'un latinisme. Aux environs de 1565, le même Bonivard é écrira encore : « et s'appelloit jadis ce lac Léman, maintenant, le lac de Geneve ou de Losane ». De même pour le grand géographe Sébastien Munster écrivant en 1552, lac de Leman est un nom ancien, les formes modernes étant lac de Genève ou de Lausanne 7.

Cependant, ce terme jugé ancien va, quelques années plus tard, revenir à la mode surtout parmi les auteurs imbus de culture latine. Ainsi, *lac Léman* revient par trois fois, au moins, sous la plume de l'astrologue-prophète Nostradamus ⁸; des poètes, comme Peletier du Mans ⁹ et Du Verdier ¹⁰ l'utilisent. Précisant l'emplacement de leur

¹ Jean Lemaire de Belges, Œuvres, publ. par J. Stecher; Louvain, 1882-1901, t. I, p. 17: «le grand lac Lemannus qu'on dit maintenant le lac de Losanne et de Geneve».

² Chroniques de Genève par Françoys Bonivard, prieur de Saint Victor, publ. par Revilliod; Genève, 1867, t. I, p. 225.

³ Sebastien Munster, La Cosmographie universelle; Basle, 1552, p. 384: «Il est appelé par aulcuns le lac de Lausanne et par les aultres le lac de Geneve».

⁴ Guillaume Paradin, Cronique de Savoie; Lyon, 1552, pp. 29, 30, 141 et 327.

⁵ Bibl. publ. de Genève, Ms. lat. 130, fo 46 vo.

⁶ Bibl. publ. de Genève, Ms. fr. 71^a, fo 163 vo.

⁷ S. Munster, op. cit., p. 384.

⁸ Texte original et complet des prophéties de Michel Nostradamus commentées par M. P. EDOUARD; Paris, 1939, pp. 49, 78 et 83.

⁹ Jacques Peletier du Mans, La Savoie; Moutiers-Tarentaise, 1897, pp. 79 et 146.

¹⁰ Poème de 1572 trouvé dans: Les Satires françaises du XVIe siècle, publ. par F. Fleurot et L. Perceau; Paris, 1922, t. I, p. 148.

ville, des annalistes genevois, tels que Michel Roset 1 et Jean Savyon 2, usent du terme lac Léman rappelant le lacus Lemannus de César. J. Simler ³ en 1577 et J. du Chesne ⁴ en 1587 ouvrent la longue série des historiens se servant de l'appellation lac Léman. Au XVIIe siècle, ce sont les historiens, les géographes et les cartographes qui conservent ce terme, lui ménageant une place à côté du puissant lac de Genève⁵. Au siècle suivant, lac Léman revient fréquemment dans les ordonnances bernoises concernant le Pays de Vaud et ayant surtout trait à la pêche 6. Le mot vient peu à peu à la mode, surtout en terre vaudoise 7; ainsi, on le trouve en 1741 dans le Journal helvétique, en 1747, sous la plume de l'historien vaudois L. de Bochat⁸. Cependant, en 1775, le Dictionnaire géographique de la Suisse, qui use à plus d'une reprise du terme lac Léman, reconnaît que « on le nomme communément lac de Genève » 9. Une preuve de la popularité, plus ou moins grande, en terre vaudoise de notre locution à la fin du XVIIIe siècle est le fait qu'en 1798, il y eut une République lémanique et, sous la République helvétique une et indivisible, un département du Léman. Au siècle dernier, la locution lac Léman se répandit encore, sans toutefois pouvoir totalement rivaliser avec lac de Genève.

¹ Michel Roset, Les Chroniques de Geneve, publ. d'après le manuscrit original par Rémi Fazy; Genève, 1894, p. 11.

² Annales de la cité de Genève attribuées à Jean Savyon ; Genève, 1858, p. 1.

³ J. Simler, La République des Suisses; 1577, p. 271.

⁴ Joseph Du Chesne, Le Grand Miroir du Monde; Lyon, 1587, t. IV, p. 126.

⁵ Les Etats, empires, principautés du monde, par D.T.V.Y.; Paris, 1613, p. 449; Carte annexe de la description de tous les cantons, villes, bourgs, villages et autres particularitez du pays des Suisses, A Paris, chez Melchior Tavernier, 1635; le P. Monet, Invantaire des deus langues françoise et latine; Lyon, 1635 (s. v. Lausanne et omble); carte du Ducatus Chablasius, par Blaeu; Guichenon, Histoire de Bresse et de Bugey, Paris, 1650, pp. 5 et 21; Guichenon, Histoire généalogique de la royale maison de Savoie, nouv. édit., Turin, 1778-1780, t. I, pp. 4 et 5; J.-B. Plantin, Abrégé de l'histoire générale de Suisse; Genève, 1666, pp. 476 et 724.

⁶ Mandats souverains de: 1725, Archives cantonales vaudoises, Ba 16⁵, p. 95; 1727, ACV, Ba 16⁵, p. 167; 1742, ACV, Ba 16⁶, fo 110 vo; 1744, ACV, Ba 16⁶, fo 154 vo; 1757, Archives comm. de Lausanne, B 38, p. 145.

En revanche, les mandats souverains sur la pêche datant de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle ont *lac de Genève*, ainsi 1693, ACV, Ba 162, fo 142 vo; 1707, ACV, Ba 162, fo 347 vo; 1720, ACV, Ba 164, fo 108 ro.

⁷ Les Genevois eurent plus de peine à adopter le terme de Léman et à le considérer autrement que comme un terme archaïque. Témoin le cartographe genevois Henri Mallet qui, en 1781, écrit sur sa carte de la partie orientale du gouvernement d'Aigle: lac de Genève, autrefois lac Léman.

⁸ Loys de Bochat, Mémoires critiques pour servir d'éclaircissement sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse; Lausanne, 1747, t. I, p. 17.

⁹ Sous l'article Genève.

Il est maintenant temps de nous résumer et d'établir également quelles furent les causes de la victoire ou de la défaite de l'un ou de l'autre des trois prétendants.

Au moyen âge, lac de Lausanne est la dénomination la plus répandue, peut-être même la seule. Au XVe siècle, pourtant, on trouve déjà autour de Genève le terme lac de Genève. Le XVIe siècle voit les deux formes également usitées; mais, dès avant 1600, lac de Lausanne commence à péricliter pour disparaître dans la première moitié du siècle suivant ; lac de Genève triomphe alors. Le pourquoi de ces choses me semble devoir être recherché dans la destinée tout à fait différente que connurent les deux villes au XVIe siècle. Lausanne, siège d'un évêché important, était connu au loin au moyen âge par sa Notre-Dame de Lausanne. Une fois le Pays de Vaud conquis par Berne et la Réforme imposée aux nouveaux sujets, Lausanne, qui n'est plus ni évêché, ni centre de pèlerinage, ne se trouve plus être qu'un chef-lieu de bailliage bernois ; son rayonnement cesse à travers le monde. Bien qu'étant également siège d'un évêché et qu'ayant eu au XVe siècle des foires importantes, Genève n'eut pas au moyen âge le rayonnement de sa rivale vaudoise. En revanche, dès le XVIe siècle, sa lutte courageuse et victorieuse contre le duc de Savoie la fit connaître. Puis, ce furent la Réforme et surtout Calvin. Prononcé avec amour ou avec haine, le nom de Genève fut dans toutes les bouches; cette cité devint, comme dit Bonivard¹, « un suppost (sujet de conversation) duquel se tiennent plusieurs propos». Ainsi donc, au déclin de Lausanne correspond la disparition progressive du terme lac de Lausanne; à la célébrité et à la gloire grandissante de Genève est liée l'expansion, bientôt triomphale, de la locution lac de Genève².

Quant à lac Léman, il ne fut à l'origine qu'un terme d'humaniste et d'historien de l'Antiquité; peu à peu, cependant, les géographes et les historiens commencèrent à s'en servir; puis, après la disparition de lac de Lausanne, les Vaudois usèrent de ce terme qui, sans atteindre aujourd'hui encore à l'universalité de lac de Genève, n'a cessé de se répandre au cours de ces deux derniers siècles.

Maurice Bossard.

¹ Bonivard, Chroniques de Genève, t. I, p. 17.

² Déjà des humanistes du XVIe siècle, tels que Jean Martin, le traducteur de Vitruve en 1547, et Du Pinet, le traducteur de Pline en 1562, utilisent *lac de Genève* et semblent éviter ou ignorer le terme de lac de Lausanne. L'inverse ne se trouve que très rarement au XVIe siècle, hors du Pays de Vaud.